

COMMUNE DE NYAMBAKA: AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNY/CIPM/2020 DU 13 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE SALLES DE CLASSE ET BUREAU DU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE WASSANDE DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA (En Procédure d'Urgence)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction et équipement d'un bloc de deux salles de salles de classe et bureau du Directeur à la SAR SM de wassandé dans la commune de Nyambaka financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle – exercices 2021, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

- Les travaux comprennent notamment :
- Terrassement ;
- Fondation ;

- Maçonnerie – élévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Coût prévisionnel

un cout prévisionnel de: trente millions (30 000 000) de Francs CFA.

4. Délai de livraison

1. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21] jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

2. Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

Un prestataire ne peut soumissionner qu'un seul lot.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEFOP exercice 2021;

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone: 699 00 25 98 /677 31 12 77 E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) F CFA pour chaque lot au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l' original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard le 05 FEV 2021 à 13 heures, locale et devra porter la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°

02/AONO/CNY/CIPM/2020 DU FRI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET BUREAU DU DIRECTEUR A LA SAR SM DE WASSANDE DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA

(En procédure d'urgence)

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe] établie par une banque de premier ordre ou une agence d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 FCFA (Six cent mille) FCFA (2% du montant de l'enveloppe) pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après,

contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- > L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- > L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- > L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simples enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause et le numéro du lot soumissionné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'onvertura djejsflièces administratives, des offres

techniques et financières aura lieu le 05 FEV 2021 dès 14 heures par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement] de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

1ere étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

– 2eme étape : Vérification des offres techniques ;

– 3eme étape ; Ouverture des offres financières ;

2- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;

2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;

4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;

5- Absence d'un caution de soumission.

NB: Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois (03) mois et être conformes aux modèles.

3- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02] dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 20 000 000 (Vingt millions F CFA);
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique: existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone ; 699 00 25 98 /675 87 47 87/

NYAMBAKA le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE NYAMBAKA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CNY/CIPM/2021 DU 13 JANV 2021 POUR L'ACHAT D'UN CAMION BENNE ET ACCESSOIRES A LA COMMUNE DE NYAMBAKA

1. Objet

Dans le cadre de l'achat d'un camion benne et accessoires à la Commune de Nyambaka, projet financé par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la décentralisation et du développement local de l'exercices 2021, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la dite fourniture.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- la fourniture à la Commune de Nyambate d'un camion benne ;
- la fourniture des accessoires du camion benne ;
- Le recyclage du personnel communal à l'utilisation du matériel roulant livré ;
- Le service après-vente

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 100 000 000 FCFA (Cent millions).

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la

livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux(02) mois.

5. Allotissement

Sans objet.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais et à tout concessionnaire automobile agréé.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 55 27 351 01 641003.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone : 699 00 25 98 /677 31 12 77 E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de 100 000 (Cent mille) FCFA pour chaque lot au titre des frais d'achat de dossier.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard le 05 FEV 2021 à 13 heures, locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
01/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2021 DU 13 JANV 2021 POUR L'ACHAT D'UN
CAMION BENNE ET ACCESSOIRES A LA COMMUNE D'É NYAMBAKA
(En procédure d'urgence)
« A N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

NB : Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de 2 000 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois-(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et Financières aura lieu le 05 FEV 2021 dès 14 heures par la

Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister a cette séance d'ouverture ou s y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

- 1ere étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2eme étape : Vérification des offres techniques ;
- 3eme étape : Ouverture des offres financières ;

1- Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- 1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- 3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;
- 4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;
- 5- Absence d'une caution de soumission.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires ;
- La disponibilité des pièces de rechange ;
- Le service après-vente
- La présentation de l'offre
- L'expérience du personnel ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières d'un montant de 70 000 000 FCFA)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant [indiquer la durée entre 60 et 90 jours], à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone : 699 00 25 98 /675 87 47 87/

NYAMBAKA le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

**COMMUNE DE LOGONE BIRNI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°03/AONO/C/LB/CDPM-
TBKC/2021 DU 04/01/2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE**

DEUX LOGEMENTS POUR ENSEIGNANT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L EXTREME-NORD

1. Objet

Le Maire de la Commune de Logone Birni, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Logone Birni.

un Appel d'Offres "National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction deux logements d'astreinte pour enseignants dans certaines localités de la Commune de Logone Birni,

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont repartis en lot et portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements.
- Les fondations ;
- les maçonnerie et élévation ;
- 1.11 la charpente et couverture :
- Les menuiseries métalliques :
- Les menuiseries bois ;
- L'électrification :
- La peinture :
- Les VRD.

3. Coût prévisionnel

34 000 000

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement

Trois lots

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux

Publics et installées en territoire camerounais.

7. Financement

BUDGET D' INVESTISSEMENT PUBLIC – Exercice 2021

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Logone Birni, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Bimi, de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Logone Birni, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Bimi, de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au

Secrétariat au plus tard le 25/01/2021 à 13
HEURES précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO /C/LB/CDPM-TBEC/2021 DU 04/01/2021
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DEUX LOGEMENTS
POUR ENSEIGNANT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE
LOGONE BIRNI,
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DE L'EXTREME-NORD
'A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

11. Cautionnement provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot. soit (trois cent quarante mille (340 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit trois cent quarante mille (340 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances,

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Logone Bimi le 25/01/2021 à 14 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de LOGONE BIRNI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

L' Offre Administrative

b. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative :

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du 'dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

ç. Offre technique

1) Offre technique incomplète ;

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

d. Offre Financière 1) Non-conformité de la soumission au modèle ; 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires; A'.: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées>

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% :

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix, du bordereau

des prix unitaires et du devis estimatif sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de LOGONE BIRNI .

MAROUA le 04 Janvier 2021

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

**COMMUNE DE GALIM TIGNERE:
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/R-
AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-
CGT/2021 DU 13 JANVIER 2021
POUR LA REALISATION DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN
QUATRE (04) LOTS DES FORAGES**

EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA. EN PROCEDURE D'URGENCE

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNÈRE, Maîtres d'Ouvrages et Autorité Contractante, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités et selon l'allotissement ci-après

N° Lot	Localité	Commune	Imputations	Montant prévisionnel
1	l'EP Groupe 1 de Galim-Tignère	Galim-Tignère	5532423026410122811	8 500 0000
2	l'EP Groupe 3 de Galim-Tignère		5532423026410122811	8 500 0000
3	Sabongari		5532423026410122811	8 500 0000
4	CES de Wogomdou		5532423026410122811	8 500 0000

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- études géophysiques;
- travaux de foration;
- équipement du forage;
- essais de pompage;
- Analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau
- La construction d'un muret de 3x3m de dimension intérieure et de 1.20m de haut
- installation de la pompe;
- animation et formation d'un Comité de Gestion du Point d'Eau et de l'Artisan réparateur, sensibilisation sur l'épidémie du choléra.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

N° du lot Délai d' execution

N° du lot	Délai d' execution
1	Trois (03) mois
2	Trois (03) mois
3	Trois (03) mois
4	Trois (03) mois

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans délai sus-indiqué.

4. Allotissement

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat général de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la recette municipale de GALIM-TIGNÈRE.

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de GALIM-TIGNÈRE, au plus tard le 09 FEV 2021 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU 13 JANVIER 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN QUATRE (04) LOTS DES FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.
EN PROCEDURE D'URGENCE
(Préciser le lot sollicité)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises sous peine de rejet, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit, CENT SOIXANTE-DIX MILLE (170 000) francs CFA par lot; ou un chèque certifié délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valide pendant trente (30) jours au-

delà de la date originale de validité des offre.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera dans la salle des délibérations de ladite Commune de Galim-Tignère, le 09 FEV 2021 à 15 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GALIM-TIGNÈRE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant Les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité d'une pièce après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Performance technique inférieur à 70%
- Non régularisation des pièces administratives après 48 heures

B. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = 8 500 000{oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 8 500 000(oui/non);
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des taches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront 70% verront leurs offres financières analysées.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de GALIM-TIGNÈRE.

TIGNERE le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

**COMMUNE DE GALIM TIGNERE:
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/R-
AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-
CGT/2021 du 13 JAN 2021 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES
DE CLASSE DANS TROIS ECOLES
PUBLIQUES ET LA CONSTRUCTION
D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A
L'ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA
DANS LA COMMUNE DE GALIM-
TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO
ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe dans trois écoles publiques et la construction d'un logement d'astreinte à l'école primaire de LOMPTA dans la Commune de Galim-Tignère. Département de Faro et Déo, Région

de l'Adamaoua. (En Procédure d'Urgence).

LOT 1: ECOLE PRIMAIRE DE MAYO-VOURE-DJIM

LOT 2: ECOLE PRIMAIRE DE TAGOURI PONT

LOT 3: ECOLE PUBLIQUE DE NGAM-KITE

LOT 4 : ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation; . n
- Charpente-Couverture- plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 18 000 000 F CFA (dix-huit millions de francs CFA) pour le lot 1 ; lot 2 ; lot3 et 17 000 000 F CFA (dix-sept millions de francs CFA) pour le lot 4.

4. Délai de livraison

Le délai maximum -prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois mois par lot.

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en quatre lot ci-après défini:

n°	Intitulé du lot	lieu	imputations
----	-----------------	------	-------------

1	ECOLE PRIMAIRE DE MAYO-VOURE-DJIM; Construction d'un Bloc de deux salles de classe	MAYO-VOURE-DJIM	551519701641012281 1
2	ECOLE PRIMAIRE DE TAGOURI PONT: Construction d'un Bloc de deux salles de classe	TAGOURI PONT	551519701641012281 1
3	ECOLE PRIMAIRE DE NGAM-KITE: Construction d'un Bloc de deux salles de classe	NGAM-KITE	551519701641012281 1
4	ECOLE PRIMAIRE LOMPTA : Construction d'un logement d'astreinte	LOMPTA	

NB : AUCUN SOUMISSIONNAIRE NE SERA ATTRIBUTAIRE DE PLUS D'UN LOT

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'une expérience dans les domaines du bâtiment, des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 5515197016410122811

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis ou

dans le JDM de l'ARMP.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille francs CFA (30.000 FCFA) par lot, payable à la Recette Municipale de Galim-Tignère.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère, au plus tard le 09 FEV 2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT n° 01/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 du 13 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS TROIS ECOLES PUBLIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.

LOT 1: ECOLE PRIMAIRE DE MAYO-VOURE-DJIM |

LOT 2: ECOLE PRIMAIRE DE TAGOURI PONT

LOT 3: ECOLE PUBLIQUE DE NGAM-KITE

LOT 4 : ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une Compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent soixante mille francs CFA (360.000 F CFA) par lot choisi pour les lot 1

; lot 2 ; lot 3, et d'un montant de trois cent-quarante mille francs CFA (340.000 F CFA) pour le lot 4 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 09 FEV 2021 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Galim-Tignère dans la salle des délibérations de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière
- être suspendu de la commande publique,
- Offre administrative, technique et financière incomplète ;

Critères essentiels

Les critères de qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 18 millions FCFA oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
5. Les matériels essentiels (Compacteur manuel, Camion benne 10 m , Véhicule de liaison de type 4X4). oui/non
6. La proposition technique: la présence méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène); oui/non
7. L'Approvisionnement (granulats, bois, ciment) oui/non
8. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe oui/non
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de GALIM TIGNERE, le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère.

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

GALIM-TIGNERE le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

**COMMUNE DE NGAOUI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 007/AONO/C-**

NGAOUI/CIPM/SG/2021 DU 13 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MI-ADDITION EN EAU POTABLE (AEP) AUX LOGEMENTS SOCIAUX DE LA COMMUNE DE NGAOUI, ARRONDISSEMENT DE NGAOUI, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

1. Objet

Dans le cadre du budget d'Investissement Public, exercice 2021, la maitre de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngaoui, Un appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'une (01) Mini-Adduction en Eau potable (AEP) aux logements Sociaux de la Commune de Ngaoui, Arrondissement de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- L'étude et l'implantation géophysique ;
- La foration dans les terrains sédimentaires et les zones de socle ;
- L'équipement du forage constitué de tubages types pleins et crépinés, le sabot de pied, le massif filtrant en gravier calibré, le géotextile dans les zones sédimentaires, le bouchon d'argile, le tout-venant, la cimentation de tête;

- Construction du château (superstructure et pose de la cuve) ;
- Connexion au réseau d'eau du bâtiment ;
- La fourniture et installation d'une pompe solaire et accessoires
- La formation de 02 artisans réparateurs ;
- La fourniture d'une caisse à outils ;
- La production des dossiers techniques.

3. Coût prévisionnel

Le cout prévisionnel est de FCFA : QUINZE MILLIONS (15 000 000) TTC; imputation budgétaire :

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation desdits travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais pré-qualifiées, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique pour des projets de même envergure.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP. exercice 2021,

7. Consultation du dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoui, Service de Passation des Marchés dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Ngaoui, Service de Passation des Marchés, dès publication du présent Avis contre le versement d'une somme non remboursable de Vingt Cinq Mille (25.000) F CFA payable à la Recette Municipale de

Ngaoui.

VISITE DE SITE

La visite de site, à effectuer après l'achat du dossier d'appel d'offres, donnera lieu à la production d'une Attestation signée sur l'honneur du Soumissionnaire, à insérer dans son offre.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de Ngaoui, Service de Passation des Marchés contre récépissé, au plus tard le 17 FEV 2021 à 13 heures et devra porter la mention :«

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-NGAOUI/CIPM/SG/2021 DU 13 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MI-ADDUCTION EN EAU POTABLE (AEP) AUX LOGEMENTS SOCIAUX DE LA COMMUNE DE NGAOUI, ARRONDISSEMENT DE NGAOUI, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

financement : BIP EXERCICE 2021

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et d'un montant de Trois Cent Mille (300 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours après la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur,

conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03)

mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en

un (01) seul temps le 17 FEV 2021 à 14 heures par la Commission Communale de Passation des Marchés, dans les salles des Réunions de la Mairie de Ngaoui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

1. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la Caution de Soumission Oui/Non
- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures Oui/Non
- Présentation de l'offre Oui/Non
- Régime fiscal ; réel ou simplifié Oui/Non
- Accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres Oui/Non.

- Le soumissionnaire a présenté une attestation bancaire de disponibilité d'une ligne de crédit ou de fonds pouvant lui permettre, en cas d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser Oui/Non
- Références de l'entrepreneur Le soumissionnaire a présenté des références suffisantes (nombre de projets réalisés) dans les travaux de réalisation des mini-adductions en eau potable de trois (03) dernières années Oui/Non
- Disponibilité du matériel et des équipements appropriés
- Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des moyens logistiques : matériels lourds (atelier de forage, compresseur, véhicule de liaison), petits matériels de chantier (sonde, électropompe, poste de soudure, caisse à outils, matériel de plomberie)... Oui/Non
- Expérience du personnel d'encadrement
Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des personnels clés (conducteur des travaux, chef de chantier, responsable des études géophysique et/ou des implantations des forages, responsable du développement des forages et des essais de pompage, chef d'équipe des mécaniciens, chef foreur)Oui/Non
- Programme d'exécution Oui/Non
- Visite du site Oui/Non

Le non-respect de trois (03) critères entrainera l'élimination de l'offre.

2- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le chiffre d'affaires de l'Entreprise pour les trois (03) dernières années;
- l'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres;
- les références de l'Entreprise dans le domaine de

l'Hydraulique Rurale.

- la disponibilité du matériel et des équipements appropriés;
- l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;
- attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- le devis estimatif et quantitatif des travaux.

Le non-respect de trois (03) critères entraînera réimpression de l'offre.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoui, Service de Passation des Marchés Tel 696089715 ou à la délégation départementale de l'eau et de l'énergie du Mbéré.

NGAOUI le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

**COMMUNE DE GALIM TIGNERE:
AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**NATIONAL OUVERT N°
003/AONO/R-AD/D-FD/C-
GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU
13 JANVIER 2021 EN PROCEDURE
D'URGENCE, RELATIF : AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN(01) FORAGE EQUIPE DE
POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU
CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
MAYO DANKALI DANS LA COMMUNE
DE GAUM-TIGNERE.**

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune de TIGNERE, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Galim-Tignère, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de Pompe à Motricité Humaine au Centre de Santé Intégré de MAYO DANKALI dans la commune de Galim-Tignère.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- ETUDES ET INSTALLATION ;
- FORATION (minimum acceptable 40 ml, moyenne 60 ml);
- EQUIPEMENT DU FORAGE (minimum acceptable 40 ml, moyenne 60 ml) DEVELOPPEMENT ET ANALYSE ;

- DEVELOPPEMENT ET ESSAY DE POMPAGE ;
- ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'EAU ;
- REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE
- POSE DE LA POMPE ;
- LABELISATION;
- FORMATION ET SENSIBILISATION;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Dix million (10 000 000) FCFA TTC

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois.

5. Allotissement

Sans objet:

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPA0), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de GALIM-TIGNERE, , sis à l'Hôtel de Ville de GALIM-TIGNERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de

la Commune de GALIM-TIGNERE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de GALIM-TIGNERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (vingt mille) 20 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Galim-Tignère.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un-(01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Galim-Tignère, au plus tard le 09 FEV 2020 à 14 Heures, heure locale et devra porter la mention suivante ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU 13 JANVIER 2021

EN PROCEDURE D'URGENCE,

RELATIF : AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAYO DANKALI DANS LA COMMUNE DE GAUM-TIGNERE.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de 200 000 (Deux cent mille) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de ta date"originale de validité des offres

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit, DEUX CENT MILLE (200 000) francs CFA ou un chèque certifié délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu

le 09 FEV 2021 à 15 heures précises par la commission interne de passation des marchés de la commune de Galim-Tignère (CIPM-CGT) dans la salle de session de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée

- dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
 - Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
 - Absence du sous-détail des prix
 - Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
 - La note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Camion benne, Atelier de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la commission interne de passation des marchés de la commune de Galim-Tignère (CIPM- CGT), l'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de GALIM-TIGNERE. ou au FEICOM de l'Adamaoua.

GALIM-TIGNERE le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

**COMMUNE DE NGAOUI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**

OUVERT N° 03/AONO/C.NGAOUI/CIPM/SG/2021 DU 12 JANV 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) LOGEMENTS SOCIAUX A NGAOUI. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Maitre d'ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de quatre logements sociaux à NGAOUI, Département du Mbéré, Région de l'Adamoua.

Les travaux à réaliser portent sur :

2. Consistance des prestations

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Terrassements ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;

Lot 500 : Charpente-Couverture ;

Lot 600 : Menuiserie ;

Lot 700 : Electricité ;

Lot 800 : revêtement ;

Lot 900 : Plomberie;

Lot 1000 : Peinture ;

Lot 1100 : Aménagement VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de six (06) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de, l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai indiqué:

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, Jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

Imputation

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGAOUI, Secrétariat Général de la Mairie, Tél : 696089715, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la mairie de NGAOUI, secrétariat Général de la Mairie, Tél: 696089715, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NGAOUI, d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NGAOUI, Secrétariat Général de la Mairie, Tél: 696089715 au plus tard le 16 FEV 2021 à 13 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°

03/AONO/C.NGAOUI/CIPM/SG/2021 DU 12 JANV 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) LOGEMENTS SOCIAUX A NGAOUI.

(Préciser le lot sollicité)

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021

A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire de moins un million cinq cent mille (1 500 000) d'une durée de validité de cent vingt Jours (120) Jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréés par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) Jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une

banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. – Sous peine de rejet les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois de la date initiale de remise des offres

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de NGAOUI, le 16 FEV 2021 à 14 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a- Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

NB: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière de quinze millions trois cent mille (15 300 000) Oui

2) Les références de l'Entreprise Oui

3) La compréhension du projet pour » Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 70% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

14. Attribution

Le marché à élaborer Sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1. administrative sera jugée conforme ;
2. technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%;
3. financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera Jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NGAOUI, Secrétariat Général de la Mairie, Tél : 696089715. .

NGAOUI le 12 Janvier 2021

**COMMUNE DE NGAOUI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 06/AONO/C-
NGAOUI/CIPM/SG/2021 DU 13
JANVIER 2021 AMENAGEMENT DE
LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE
D'ACCEUIL EN ENERGIE
RENOUVELABLE, COMMUNE DE
NGAOUI, DEPARTEMENT DE MBERE,
REGION DE L'ADAMAOUA.**

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 le Maire de la commune de Ngaoui, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'alimentation de la structure administrative d'accueil en énergie renouvelable. Commune de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamoua

2. Consistance des prestation

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent

notamment:

- Fourniture et pose d'une station solaire complète de 1,5 KWr (Plateforme, panneaux photovoltaïques, batteries, régulateur de charge solaire sinusoïdaux de 1KW, câbles, accessoires, etc.) y compris support de fixation métallique et toute sujétion.
- Fourniture, pose et raccordement d'un cable électrique U1000 R02V de 3x25mm² pour l'alimentation du régulateur de charge et des onduleurs sinusoïdaux à partir de la boîte de raccordement des plaques solaires, y compris toutes sujétions;
- Fourniture, pose et raccordement d'un câble électrique U1000 R02V de 4x6mm² l'alimentation de l'armoire électrique à partir du des onduleurs sinusoïdaux, y compris toute sujétion;
- Fourniture, pose et raccordement d'un cable électrique U1000 R02V de 4x2,5mm² enterré sous PVC et signalé par grillage avertisseur pour le raccordement de l'électropompe dans l'abri de tête de forage à partir de l'armoire électrique, y compris toute sujétion.

3. Coût prévisionnel

Un Coût prévisionnel 20 000 000 (vingt millions)

4. Délai de livraison

Le delai maximum prévu par le maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent appel d'Offres est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'Energies renouvelables.la Participation sous forme

de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoui, Service des Marchés, BP Ngaoui Tél : 696089715 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoui, Service des Marchés. BP Ngaoui Tél : 696089715 dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète, (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie de Ngaoui, Service de Passations des Marchés, BP Ngaoui, Tél : 696089715 au plus tard le 17 FEV 2021 à 13 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à la Mairie de Ngaoui, Service de Passation des ivfarcties avec la mention ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-NGAOUI/CIPM/SG/2021 DU 13 JANVIER 2021 AMENAGEMENT DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE D'ACCEUIL EN ENERGIE RENOUVELABLE, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT: BIP 2021
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de quatre Cent mille (400 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 17 FEV 2021 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoui dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée,

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

- Pièces administratives, dossiers techniques et financiers incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 3/4 de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission,

b. Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non
3	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution et Plan de travail	Oui/Non
5	Capacité financière	Oui/Non

15. Attribution

Le maître d'Ouvrage attribuera la lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la DDEE/MBERE, service des

Energies.

NGAOUI le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

**COMMUNE DE NGAOUI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES N°
05/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2021 DU
12 JANVIER 2021 POUR TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN (01)
LOGEMENT D'ASTREINTE A
L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GARGA
PELLA. COMMUNE DE NGAOUI,
DEPARTEMENT DU MBERE REGION
DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE
D'URGENCE »**

1. Objet

Dans l'exécution de budget d'investissement public, le Maire de la Commune de NGAOUI. Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert POUR LES CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GARGA PELLA, COMMUNE DE NGAOUI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires et Étude
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie – élévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD ;

3. Coût prévisionnel

Coût prévisionnel 17 000 000 (dix-sept millions)

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois

5. Allotissement

Un candidat peut être attributaire de plus de deux lots.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Publics République du Cameroun, l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui.TEL :696089715

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui TEL. 696089715 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) Francs CFA à la Recette Municipale de Ngaoui.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui.TEL: 696089716 au plus tard le 16 FEV 2021 à 13 heures , et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2021 DU 12 JANVIER 2020 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(OI) LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GARGA PELLA, COMMUNE DE NGAOUI. DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
À N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par uneDanque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 340 000(trois cent quarante mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis

d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 16 FEV 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de cérémonie de la Mairie de Ngaoui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une bonne connaissance de l'offre concernée.

13. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et Intercalaires de couleur) ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ;
- L'absence des autres pièces administratives au-delà de 48 heures;
- L'absence d'un sous détail du prix dans l'offre financière ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires oui/non ;
 - L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non ;
 - Les références du cocontractant oui/non ;
 - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
 - L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.
- Le non-respect de deux critères entraîne élimination de l'offre.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui. Tel: 696089715 ou à la délégation Départementale des travaux Publics du Mbéré.

NGAOUI le 12 Janvier 2021

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI